Envoyé en préfecture le 17/10/2024

Reçu en préfecture le 17/10/2024

Publié le



ID: 045-214502775-20240926-20242609004-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

CONSEIL MUNICIPAL DU 26 SEPTEMBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-six Septembre, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Jean-Claude BADAIRE, Maire.

PRÉSENTS	ABSENTS	POUVOIR à
Jean-Claude BADAIRE		
Michelle PRUNEAU		
Jean-Claude BERGEVIN		
Renaud DELANNOY		
Patrick DUVEAU		
Mauricette ODRY		
Gilles RALICHON		
Jean-Michel VETOIS		
	Murielle VILLATTE	Jean-Claude BADAIRE
Date de la convocation	Date d'affichage	Secrétaire de séance
20 Septembre 2024	20 Septembre 2024	Michelle PRUNEAU

2024-26-09-04 : Dépôt des déchets verts

Monsieur le Maire propose au conseil de fermer définitivement le dépôt des déchets verts sur la commune car :

- Trop de contraintes
- D'entretien
- De dépense pour la surveillance
- Risque de feu en période d'été, le SDIS nous avait déjà mis en garde contre cet état de fait

Le SICTOM accepte les déchets verts.

Les habitants ont également la possibilité d'emmener leurs déchets verts à la Coupellerie, avec une contribution annuelle.

Ces déchets seront revalorisés par l'EARL LES GARENNES.

Le conseil municipal après en avoir délibéré, **décide** de fermer définitivement le dépôt des déchets verts à partir de 2025.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus,

Michelle PRUNEAU Secrétaire de séance

Jean-Claude BADAIRE
Maire de Saint Florent le Jeune.

